

Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT
03 88 99 31 62

Durée

1 jour
7 heures

Public

Dirigeants, Artisans, Collaborateurs
ayant à rédiger un devis de rénovation
énergétique.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de son
métier.

Effectif

4 stagiaires minimum
10 stagiaires maximum

Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques, exemples
d'applications, diffusion de modèles-type
de devis/factures et guides ADEME.

Formateur

Formateur qualifié

Suivi et évaluation

Evaluation de la qualité de la formation par les
participants, analyse de l'atteinte des objectifs.
Attestation de fin formation.

Informations complémentaires

Objectifs de la formation

Être à l'aise avec les différents dispositifs et aides financières existant (MaPrimeRénov', CEE, Prime coup de pouce...) dans le cadre de travaux de rénovation énergétique afin d'optimiser la rédaction de ses devis et factures.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :

- Proposer des travaux de rénovation énergétique des logements existants (individuels et collectifs) faisant bénéficier ses clients du maximum d'aides financières disponibles
- Rédiger correctement ses devis et des factures pour faire obtenir ces aides

Contenu

Partie 1 (3h30)

1. Les constats de départ sur les aides financières en rénovation énergétique
2. Le détail des principales aides financières, avec critères d'éligibilité et nouveautés pour 2021
 - MaPrimeRénov'
 - Les aides d'Action Logement
 - Les primes Certificats d'Economies d'Energie (CEE)
 - Les primes Coup de pouce économies d'énergie
 - Programme Habiter Mieux de l'ANAH
 - La question du cumul de ces principales aides

Partie 2 (3h30)

3. Le détail des autres aides financières, avec critères d'éligibilité et nouveautés pour 2021
 - L'Eco-Prêt à Taux Zéro et les formulaires de demande
 - Le chèque énergie
 - Les aides des caisses de retraite
 - Les aides de certaines collectivités locales
 - L'exonération de la taxe foncière
 - La contribution du locataire
 - L'évolution du dispositif de défiscalisation Denormandie
 - La TVA à 5,5 %
 - La question du cumul de toutes les aides
4. Les mentions à faire figurer sur devis et factures pour l'octroi de ces aides, avec modèles types
5. Les spécificités des aides pour les logements en copropriété
6. Les services publics relais
7. La réforme du dispositif RGE pour l'éco-conditionnalité des aides financières

Évaluation individuelle des acquis par QCM

